



Déclaration préalable intersyndicale au CSA académique du 10 octobre 2024 Académie de Rennes

M. le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Ce CSA se tient au lendemain d'un temps d'hommage à nos collègues assassinés parce qu'ils étaient enseignants, Dominique Bernard et Samuel Paty, dans une salle qui porte le nom de ce dernier. Au-delà du symbole et du temps de l'émotion, il est urgent d'agir pour faire vivre les valeurs de la République pour lesquelles nos collègues sont morts. Et nous n'oublions pas Agnès Lasalle assassinée dans sa salle de classe devant ses élèves.

Si l'école ne peut être un bunker, et si nous avons peu de prise sur les tensions géopolitiques internationales -qui ont pourtant des échos dans nos classes- l'école de la république devrait être protégée et ses personnels reconnus car ils constituent le socle de notre démocratie. Mais ce n'est pas le cas, et la responsabilité du président de la République est considérable.

Sa pratique du pouvoir depuis 7 ans et sa volonté de ne pas tenir compte des résultats des élections illustrent le délitement progressif de notre démocratie. Le décalage entre les mots et les faits est dramatique. L'abandon des services publics et singulièrement de l'Education nationale est tragique et mortifère.

Le bouclage difficile du budget de l'EN avec des suppressions de postes d'une ampleur inédite depuis 15 ans, est le résultat de choix politiques. La ministre sortante Nicole Belloubet elle-même avait plaidé lors de sa conférence de presse de rentrée pour un autre arbitrage, validant les analyses et les revendications des organisations syndicales. Et Anne Genetet, la nouvelle ministre, reconnaît les insuffisances en espérant des inflexions à la faveur des débats parlementaires... mais le budget présenté tardivement risque de ne même pas être examiné.

L'école publique et ses personnels sont à un point de bascule et le gouvernement risque de les précipiter dans le vide.

4035 postes vont être supprimés dont 3155 dans le 1^{er} degré. L'analyse des chiffres de la DEPP démontre que les politiques budgétaires nationales sont quasiment toujours en défaveur du public, au prorata du nombre d'élèves. Ce phénomène est accentué par des politiques récurrentes qui visent à renforcer le réseau privé confessionnel, vecteur de séparatisme social, au détriment de l'école publique : scolarité obligatoire à 3 ans, subventions facultatives par les collectivités locales des établissements privés, taux d'encadrement financé par l'état supérieur dans le privé, mise en place du pacte enseignant ou du choc des savoirs sans possibilité de contrôle de l'administration dans le privé.... Rappelons que dans notre académie, nombre de communes ont une école privée mais pas d'école publique, que des

communes de plus de 10 000 habitants n'ont toujours pas de collège public, faute de volonté politique. Et nous ne pouvons que nous inquiéter à ce titre des préconisations du récent rapport de l'Inspection générale et de l'inspection des finances.

Face à cette saignée sans précédent et à la dégradation des conditions d'enseignement et de travail qui en découlent, comment imaginer redonner de l'attractivité à nos métiers et lutter contre les inégalités scolaires ? Comment permettre la réussite de tous les élèves quand l'école républicaine publique aujourd'hui crée du décrochage faute de places et de moyens ? L'explosion des fiches SST en particulier dans le premier degré est sans appel. L'école et ses personnels sont à un point de rupture, faute de moyens pour le remplacement, de formation, de personnels spécialisés et de moyens adaptés à la prise en charge de la difficulté scolaire dans tout son spectre. A ce titre, la situation de l'accompagnement AESH nous inquiète fortement, avec des situations de maltraitance des personnels, de nombreuses démissions et de nombreux besoins non couverts. L'annonce de 2000 AESH supplémentaires est un leurre car il s'agit en réalité du transfert des contrats des établissements mutualisateurs vers l'état. Nous traiterons ces questions lors du prochain CSA.

La baisse des effectifs que nous observons aujourd'hui et qui est appelée à se poursuivre doit servir de levier pour améliorer les conditions de travail. La problématique croissante des élèves à fort troubles du comportement et celle de l'inclusion, de plus en plus alarmante en Bretagne, devrait être un des critères pris en compte, d'autant plus qu'elle concerne plus particulièrement les écoles et établissements publics.

Dans le second degré, la France a les classes les plus chargées d'Europe et la situation n'a fait que se dégrader depuis 20 ans. L'académie de Rennes ne doit pas payer le prix de sa « réussite » par des arbitrages qui se feraient aux dépens de nos élèves les plus fragiles.

Nous refusons le plan d'austérité envisagé pour l'Education Nationale. D'autres arbitrages sont nécessaires. La cour des comptes évalue à 10 milliards le coût du SNU, plus de 9,04 milliards sont versés au réseau privé catholique qui mène une politique ségrégative.

La revalorisation et l'attractivité de nos métiers exigent une augmentation générale des salaires par la hausse du point d'indice et l'abandon de la réforme des retraites qui s'avère particulièrement injuste pour les femmes.